

N°365
OCTOBRE
2020

BULLETIN MENSUEL

L'AGENCE FRANCE TRÉSOR A POUR MISSION DE GÉRER LA DETTE ET LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT AU MIEUX DES INTÉRÊTS DU CONTRIBUABLE ET DANS LES MEILLEURES CONDITIONS DE SÉCURITÉ

Actualité de l'Agence France Trésor

page 1

Actualité économique

page 2

Données générales sur la dette

page 3

Marché secondaire

page 5

Dettes négociables de l'État

page 6

Économie française et comparaisons internationales

page 8

Actualité de l'Agence France Trésor

LE PROGRAMME D'ÉMISSION OBLIGATAIRE DE L'UNION EUROPÉENNE ENTRE DANS UNE NOUVELLE DIMENSION

L'Union européenne (UE) a inauguré avec succès son programme d'émission dans le cadre de SURE (Supports to mitigate the Unemployment Risks in an Emergency) dont bénéficieront directement 17 pays membres.

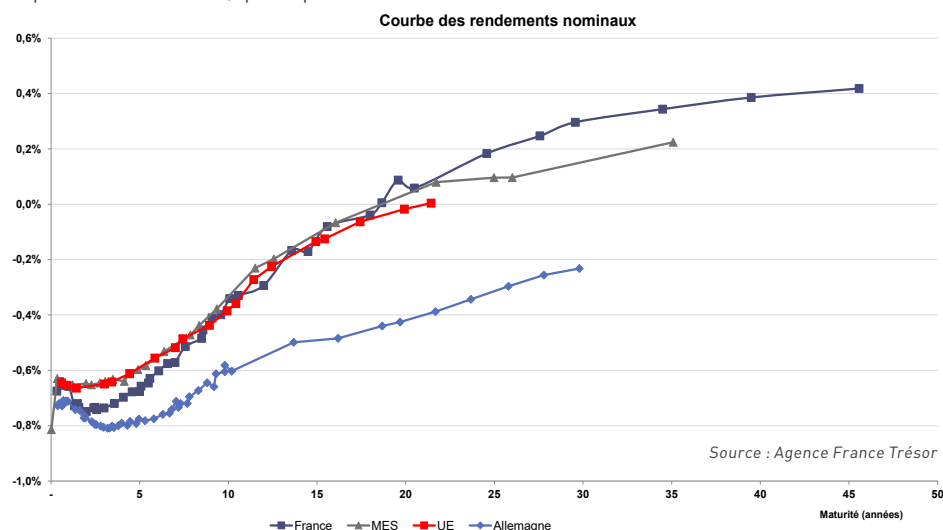
7,8 Md€ Belgique	21,3 Md€ Espagne	192 M€ Lettonie	5,9 Md€ Portugal	511 M€ Bulgarie	1 Md€ Croatie
602 M€ Lituanie	4 Md€ Roumanie	2 Md€ Tchéquie	27,4 Md€ Italie	244 M€ Malte	631 M€ Slovaquie
2,7 Md€ Grèce	479 M€ Chypre	11,2 Md€ Pologne	1,1 Md€ Slovénie	7,8 Md€ Hongrie	TOTAL : 87,9 Md€

Source : Commission européenne.
Montants arrondis

Le mardi 20 octobre, l'opération syndiquée d'une double tranche à 10 ans et à 20 ans, au format « Social », a ainsi rencontré un fort intérêt des investisseurs, marqué par une demande globale supérieure à 240 Md€ sur les deux tranches. Par la suite, les deux titres émis ont connu une forte performance sur le marché secondaire avec une baisse de taux de plus de 10 pb par rapport aux niveaux émis. Ce succès illustre l'intérêt des investisseurs pour la signature de crédit européenne – il n'est pas sans rappeler celui de l'émission inaugurale du Fonds européen de stabilité financière en janvier 2011, qui avait déjà attiré une demande, record à l'époque, de 44,5 Md€ il y a quasiment dix ans – et témoigne de la confiance envers l'Union économique et monétaire, dont les fondamentaux économiques et financiers sont renforcés par le succès de ces nouveaux programmes, ce qui bénéficie indirectement à l'ensemble des Etats-membres.

Ce nouveau programme SURE et le futur programme NextGenerationEU, placeront l'Union européenne parmi les plus importants émetteurs de dette en Europe au cours des prochaines années, bien que son encours restera bien inférieur à ceux de l'Italie, la France, l'Allemagne ou encore de l'Espagne, mais à la première place parmi les émetteurs supranationaux. Ce programme d'émission s'élève en effet à 87,4 Md€ s'agissant de SURE (sur 2020 et 2021), et le programme NextGenerationEU pourrait atteindre un montant compris entre 390 Md€ et 660 Md€ selon le recours des Etats-membres au volet de prêts proposés de la Facilité de relance et de résilience.

De par la taille de son programme d'émission et ses caractéristiques propres (notation, remboursement assis sur le budget de l'UE et mécanismes de garantie), l'UE constitue un émetteur hybride entre une entité supranationale et un émetteur souverain. Sa nature supranationale est reflétée dans sa structure de financement, ses contraintes d'émissions (maturité moyenne maximale fixée à 15 ans, encours par souche dans le cadre de SURE par exemple, etc.) et par sa notation AAA, qui lui permettent de bénéficier de conditions de financement favorables.



L'émergence d'un nouvel émetteur de cette taille implique un haut degré de coordination entre les agences de la dette européenne et la Commission européenne en charge des programmes d'émission de l'UE. La coordination et l'absorption des volumes d'émission envisagés pour 2021 devrait être facilités par le fait que l'UE envisage de lancer les opérations de financement du programme NextGenerationEU, une fois celles du programme SURE achevées.

L'année 2020 est marquée par une récession d'une ampleur sans précédent, en raison de l'épidémie de Covid-19 à l'origine d'une crise économique soudaine et profonde. Le confinement s'est entre autres traduit par une contraction de l'activité attendue à -10 % pour l'ensemble de l'année et une chute de la consommation des ménages de 16 ½ % au 2^e trimestre 2020 par rapport au dernier trimestre 2019. Dans un contexte de forte incertitude et de chute d'activité, l'investissement des entreprises a également affiché une contraction de 21 % sur la même période, s'accompagnant de la destruction de 715 000 emplois salariés sur le premier semestre pour un total de 800 000 destructions d'emplois salariés attendues fin 2020.

Un rebond de l'activité est attendu pour 2021 à +8 %, sous l'effet conjoint de la reprise d'activité et du Plan de relance, qui permettrait de retrouver, en 2022, le niveau de richesses produites en 2019.

Concernant les finances publiques, en 2020, le déficit public s'élèverait à 10,2 % du PIB, tandis que la dette publique passerait à 117,5 % du PIB sous le double effet de la baisse de l'activité et de l'intervention publique massive. La normalisation de la situation des finances publiques, soutenue par le rebond de l'activité et la mise en œuvre de réformes structurelles, se fera progressivement, de façon à préserver la reprise économique, et prioritairement par le retour de la croissance. La projection de déficit retenue pour 2021 est de 6,7 % du PIB et la dette publique atteindrait 116,2 % du PIB.

Les pouvoirs publics ont réagi résolument face à l'épidémie de Covid-19 via des mesures sanitaires fortes, notamment de confinement, pour limiter la propagation du virus et renforcer les capacités de lutte contre l'épidémie. Parallèlement, le Gouvernement a déployé rapidement des mesures de soutien économique massives pour préserver le revenu des ménages, garantir la pérennité des relations de travail, renforcer la trésorerie des entreprises, et soutenir les secteurs les plus affectés. Ces mesures d'urgence ont représenté un montant de l'ordre de 470 Md€, qui comprend 64 ½ Md€ de mesures ayant un impact direct sur le solde public, 76 Md€ de mesures de trésorerie, et 327 ½ Md€ de mesures de garanties.

Pour compléter ces mesures d'urgence, le plan « France relance » annoncé le 3 Septembre 2020 mobilisera 100 Md€. Cet effort d'investissement public accélérera la reprise à court terme et préparera le futur, en accélérant la transition écologique et en favorisant l'investissement et l'innovation, notamment dans le numérique :

- **30 Md€ seront consacrés à financer les investissements pour la transition écologique** : rénovation énergétique des bâtiments, infrastructures et mobilités vertes, décarbonation des processus industriels et soutien à l'innovation verte, économie circulaire, lutte contre l'artificialisation des sols, transition agricole notamment.
- **34 Md€ seront alloués au renforcement de la compétitivité et de l'indépendance du système productif français**, au travers notamment d'une baisse des impôts de production de 20 Md€ sur deux ans, et d'investissements dans les technologies d'avenir.
- **36 Md€ seront dédiés à la cohésion sociale et territoriale et à la préservation et au développement des compétences**, avec la mise en place d'un dispositif d'activité partielle de longue durée, le déploiement du plan « 1 jeune, 1 solution », le soutien à l'insertion des plus vulnérables et aux salariés en reconversion, le soutien au pouvoir d'achat des ménages les plus modestes, et les mesures directement dédiées à lutter contre les inégalités territoriales.

L'agenda de réformes engagé résolument depuis le début de quinquennat sera poursuivi pour accompagner cet effort majeur d'investissement et en renforcer l'efficacité.

Le modèle de protection sociale sera consolidé et pérennisé au travers notamment d'investissements dans le système de santé et de la revalorisation des personnels de santé, de la mise en œuvre de mesures pour assurer l'équité et la soutenabilité du système de retraites, et de la finalisation de la mise en œuvre de la réforme de l'assurance-chômage.

L'effort de transition écologique sera renforcé par une loi sur le climat et l'environnement, qui reprendra les propositions formulées par la Convention citoyenne pour le climat.

La capacité d'innovation du pays bénéficiera d'une loi de programmation pluriannuelle de la recherche, qui améliorera le financement pérenne de la recherche publique et revalorisera l'attractivité des carrières scientifiques. Un plan de simplification, porté notamment par la loi ASAP (accélération et simplification de l'action publique), allégera les procédures et les réglementations pesant sur les entreprises et les ménages. Enfin, la transformation de l'action publique passera également par la poursuite de la réforme de la politique du logement via un nouvel acte de décentralisation donnant aux territoires les moyens d'une action efficace, et l'établissement d'un cadre de gouvernance renforcé pour les finances publiques.

Pour accéder à l'intégralité du rapport économique social et financier du PLF 2021, rendez-vous sur le site web des publications de la Direction Générale du Trésor : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2020/10/05/publication-du-rapport-economique-social-et-financier-plf-pour-2021>

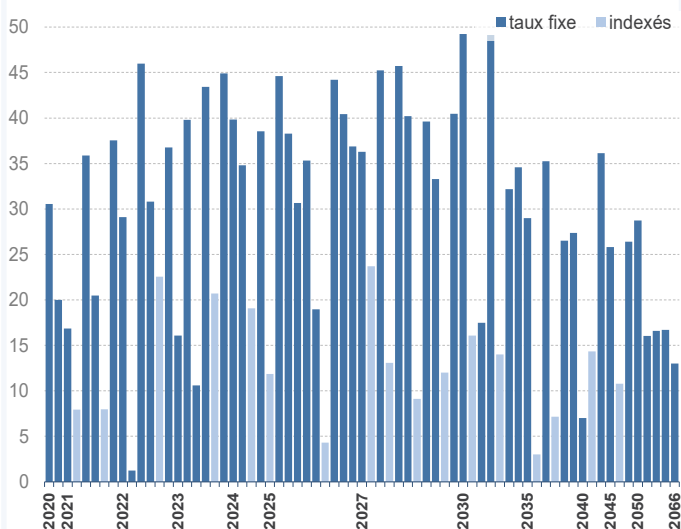
CALENDRIER INDICATIF D'ADJUDICATION

		Court terme					Moyen terme	Long terme	Indexés
Novembre 2020	date d'adjudication	2	9	16	23	30	19	5	19
	date de règlement	4	11	18	25	2	23	9	23
Décembre 2020	date d'adjudication	7	14	21	28	/	3	3	3
	date de règlement	9	16	23	30	/	7	7	7

Source : Agence France Trésor

DETTE NÉGOCIABLE À MOYEN ET LONG TERME DE L'ÉTAT AU 30 SEPTEMBRE 2020

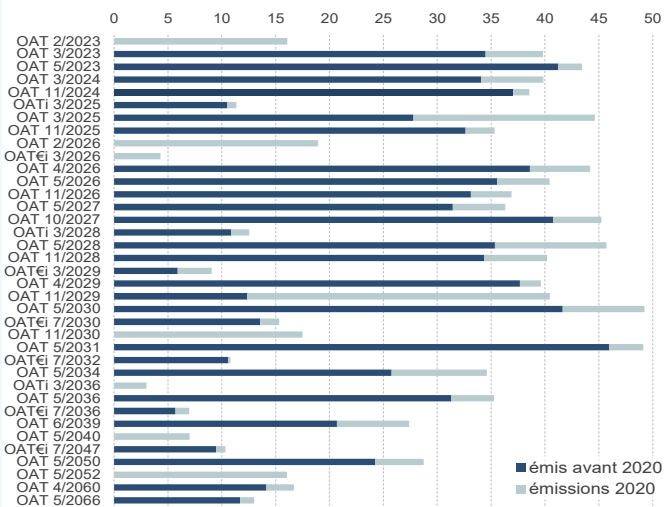
ENCOURS ACTUALISÉ PAR LIGNE, EN MILLIARDS D'EUROS



Source : Agence France Trésor

MOYEN ET LONG TERME : ÉMISSIONS DE L'ANNÉE ET CUMUL AU 30 SEPTEMBRE 2020

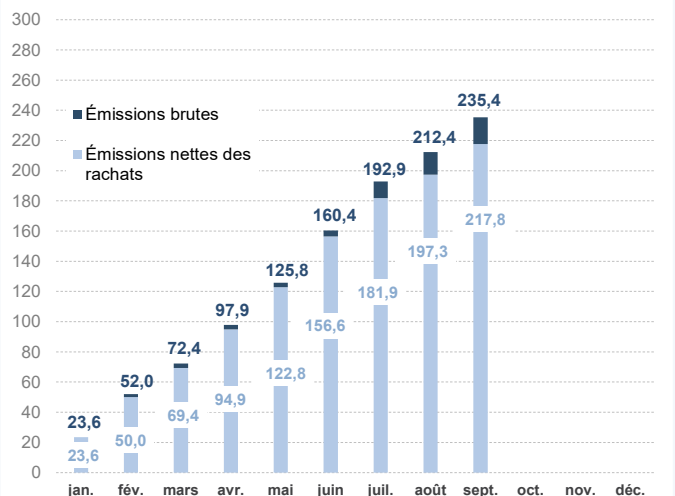
EN MILLIARDS D'EUROS



Source : Agence France Trésor

ÉMISSIONS AU 30 SEPTEMBRE 2020

EN MILLIARDS D'EUROS



Source : Agence France Trésor

MOYEN ET LONG TERME : ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL AU 30 SEPTEMBRE 2020

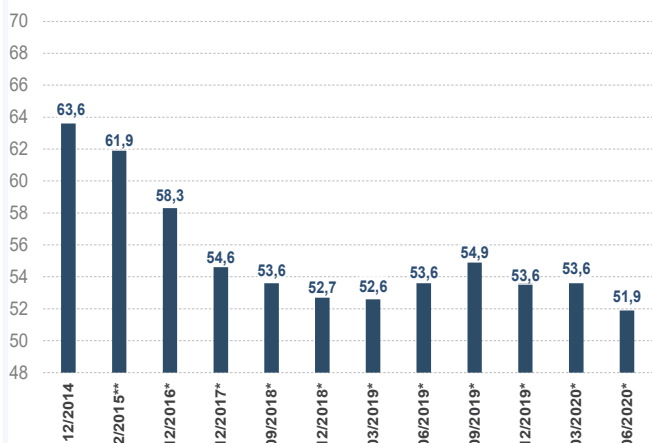
EN MILLIARDS D'EUROS

Mois	Intérêts	Amortissements
oct-20	10,7	30,5
nov-20	1,5	20,0
déc-20		
janv-21		
févr-21		16,8
mars-21	0,0	7,9
avr-21	11,8	35,9
mai-21	7,8	20,5
juin-21	0,5	
juil-21	2,4	8,0
août-21		
sept-21		

Source : Agence France Trésor

DÉTENTION PAR LES NON-RÉSIDENTS DES TITRES DE LA DETTE NÉGOCIABLE DE L'ÉTAT : 2^{ÈME} TRIMESTRE 2020

EN % DE LA DETTE NÉGOCIABLE EXPRIMÉE EN VALEUR DE MARCHÉ



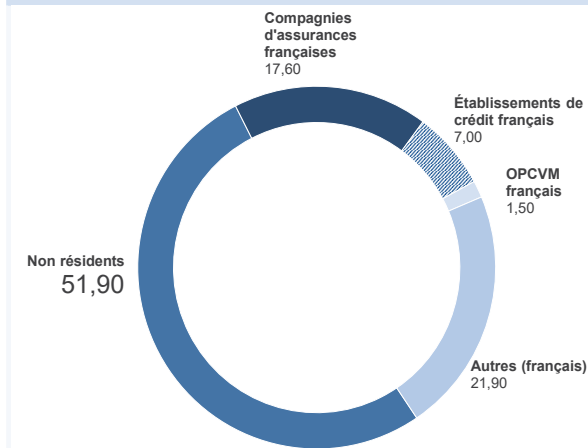
* Chiffres établis avec les positions titres trimestrielles

** Chiffres révisés avec la position titres du dernier rapport annuel

Source : Banque de France

DÉTENTION DES TITRES DE LA DETTE NÉGOCIABLE DE L'ÉTAT PAR GROUPE DE PORTEURS : 2^{ÈME} TRIMESTRE 2020

STRUCTURE EN % EXPRIMÉE EN VALEUR DE MARCHÉ



Source : Banque de France

DETTE NÉGOCIABLE DE L'ÉTAT AU 30 SEPTEMBRE 2020

EN EUROS

Total dette à moyen terme et long terme	1 848 366 413 851
Encours démembré	57 620 059 600
Durée de vie moyenne	8 ans et 265 jours
Total dette à court terme	167 088 000 000
Durée de vie moyenne	130 jours
Encours total	2 015 454 413 851
Durée de vie moyenne	8 ans et 12 jours

Source : Agence France Trésor

DETTE NÉGOCIABLE DE L'ÉTAT DEPUIS FIN 2017 AU 30 SEPTEMBRE 2020

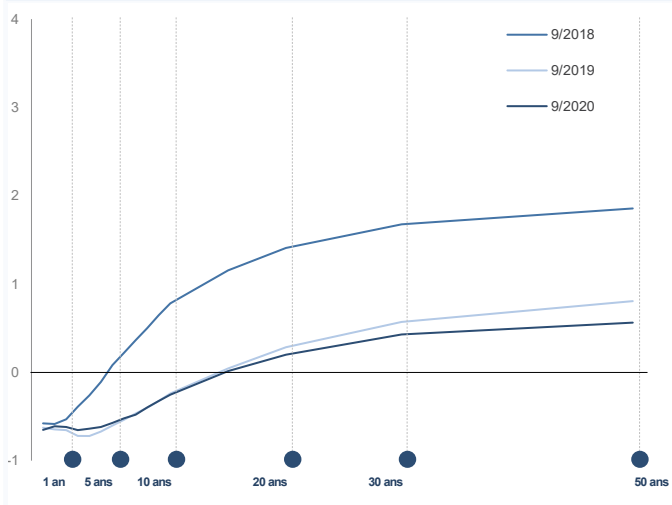
EN MILLIARDS D'EUROS

	Fin 2017	Fin 2018	Fin 2019	Fin août 2020	Fin sept 2020
Encours de la dette négociable	1 686	1 756	1 823	2 004	2 015
<i>dont titres indexés</i>	202	220	226	217	218
Moyen et Long Terme	1 560	1 644	1 716	1 828	1 848
Court Terme	126	113	107	176	167
Durée de vie moyenne de la dette négociable					
	7 ans	7 ans	8 ans	8 ans	8 ans
	296 jours	336 jours	63 jours	6 jours	12 jours

Source : Agence France Trésor

COURBE DES TAUX SUR TITRES D'ÉTAT FRANÇAIS

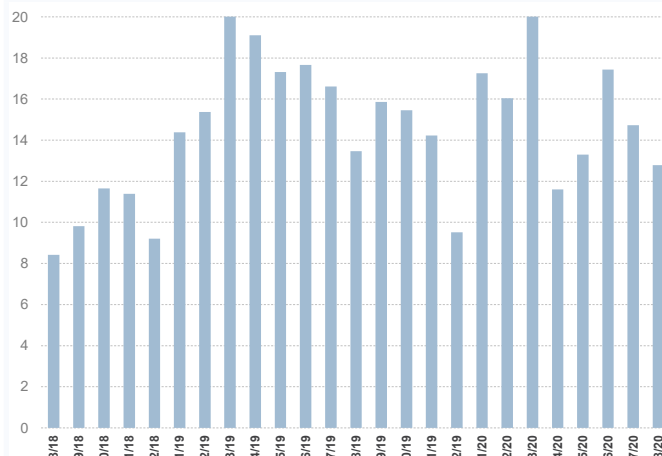
VALEUR EN FIN DE MOIS, EN %



Source : Bloomberg

VOLUME MOYEN DES TRANSACTIONS QUOTIDIENNES SUR LES TITRES À MOYEN ET LONG TERME

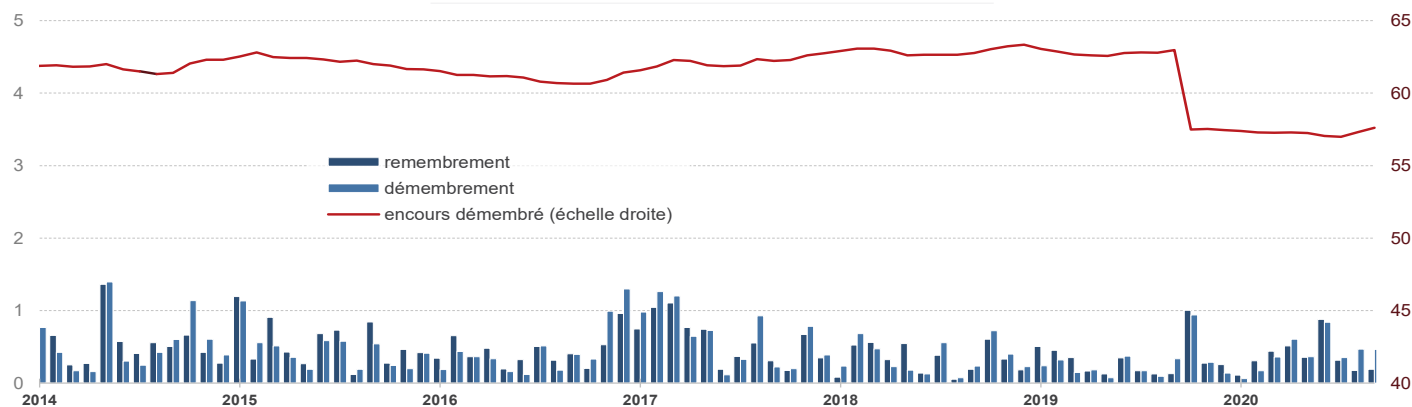
EN MILLIARDS D'EUROS



Source : déclarations des SVT, hors flux réalisés dans le cadre du programme d'achats de titres du secteur public du système européen de l'Eurosystème

MONTANT DES OPÉRATIONS DE DÉMEMBRÉMENT ET DE REMEMBREMENT

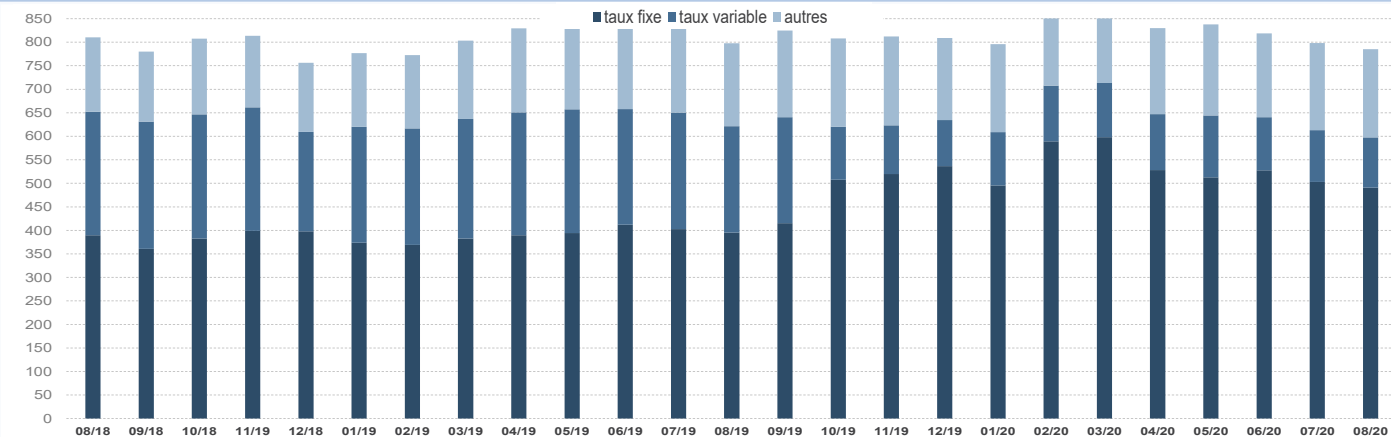
EN MILLIARDS D'EUROS



Source : Euroclear

ENCOURS DES PENSIONS DES SVT EN FIN DE MOIS

EN MILLIARDS D'EUROS



Source : déclarations des SVT

DETTE À COURT TERME AU 30 SEPTEMBRE 2020

Code ISIN	Échéance	Encours (€)
FR0125848467	BTF 7 octobre 2020	7 313 000 000
FR0126310186	BTF 14 octobre 2020	7 173 000 000
FR0126001769	BTF 21 octobre 2020	8 757 000 000
FR0126310194	BTF 28 octobre 2020	7 134 000 000
FR0125848475	BTF 4 novembre 2020	5 688 000 000
FR0126310202	BTF 11 novembre 2020	5 354 000 000
FR0126001777	BTF 18 novembre 2020	9 626 000 000
FR0126310210	BTF 25 novembre 2020	4 594 000 000
FR0125848483	BTF 2 décembre 2020	6 470 000 000
FR0126310228	BTF 9 décembre 2020	7 331 000 000
FR0126310236	BTF 16 décembre 2020	9 557 000 000
FR0126310244	BTF 6 janvier 2021	2 220 000 000
FR0126310251	BTF 13 janvier 2021	8 020 000 000
FR0125848673	BTF 27 janvier 2021	5 477 000 000
FR0126310269	BTF 10 février 2021	6 617 000 000
FR0125848681	BTF 24 février 2021	6 755 000 000
FR0126310277	BTF 10 mars 2021	1 442 000 000
FR0125848699	BTF 24 mars 2021	8 170 000 000
FR0126001785	BTF 21 avril 2021	10 971 000 000
FR0126001793	BTF 19 mai 2021	8 329 000 000
FR0126001801	BTF 16 juin 2021	9 463 000 000
FR0126310285	BTF 14 juillet 2021	7 449 000 000
FR0126310293	BTF 11 août 2021	6 688 000 000
FR0126310301	BTF 8 septembre 2021	6 490 000 000

DETTE À MOYEN ET LONG TERME (ÉCHÉANCES 2020 - 2023) AU 30 SEPTEMBRE 2020

Code ISIN	Libellé	Encours (€)	Coeff. ind.	Encours nomi. (€)	Démembrés (€)	CAC*
Échéance 2020		50 565 000 000				
FR0010949651	OAT 2,50 % 25 octobre 2020	30 547 000 000			0	
FR0012968337	OAT 0,25 % 25 novembre 2020	20 018 000 000			3 000 000	x
Échéance 2021		126 636 434 150				
FR0013311016	OAT 0,00 % 25 février 2021	16 847 000 000			0	x
FR0013140035	OAT€i 0,10 % 1 mars 2021	7 925 006 700 (1)	1,04745	7 566 000 000	0	x
FR0010192997	OAT 3,75 % 25 avril 2021	35 867 000 000			0	
FR0013157096	OAT 0,00 % 25 mai 2021	20 489 000 000			0	x
FR0011347046	OATi 0,10 % 25 juillet 2021	7 967 427 450 (1)	1,05459	7 555 000 000	0	
FR0011059088	OAT 3,25 % 25 octobre 2021	37 541 000 000			0	
Échéance 2022		166 480 367 100				
FR0013398583	OAT 0,00 % 25 février 2022	29 121 000 000			0	x
FR0000571044	OAT 8,25 % 25 avril 2022	1 243 939 990			315 888 400	
FR0011196856	OAT 3,00 % 25 avril 2022	45 972 000 000			0	
FR0013219177	OAT 0,00 % 25 mai 2022	30 816 000 000			0	x
FR0010899765	OAT€i 1,10 % 25 juillet 2022	22 550 427 110 (1)	1,13587	19 853 000 000	0	
FR0011337880	OAT 2,25 % 25 octobre 2022	36 777 000 000			0	
Échéance 2023		175 546 237 183				
FR0013479102	OAT 0,00 % 25 février 2023	16 070 000 000			0	x
FR0013283686	OAT 0,00 % 25 mars 2023	39 815 000 000			0	x
FR0000571085	OAT 8,50 % 25 avril 2023	10 606 195 903			5 359 065 200	
FR0011486067	OAT 1,75 % 25 mai 2023	43 434 000 000			0	x
FR0010585901	OATi 2,10 % 25 juillet 2023	20 703 041 280 (1)	1,14711	18 048 000 000	0	
FR0010466938	OAT 4,25 % 25 octobre 2023	44 918 000 000			440 085 000	

(1) valeur nominale x coefficient d'indexation (valeur nominale si le coefficient est inférieur à 1)

* Les certificats des titres créés après le 1er janvier 2013 sont assortis de clauses d'action collectives (CAC) comme tous les titres obligataires de la zone euro, par conséquent non assimilables aux souches émises avant cette date.

DETTE À MOYEN ET LONG TERME (ÉCHÉANCES 2024 ET PLUS) AU 30 SEPTEMBRE 2020

Code ISIN	Libellé	Encours (€)	Coeff. ind.	Encours nomi. (€)	Démembrés (€)	CAC*
Échéance 2024		132 245 261 110				
FR0013344751	OAT 0,00 % 25 mars 2024	39 839 000 000			0	x
FR0011619436	OAT 2,25 % 25 mai 2024	34 810 000 000			0	x
FR0011427848	OAT€i 0,25 % 25 juillet 2024	19 060 261 110 (1)	1,06369	17 919 000 000	0	x
FR0011962398	OAT 1,75 % 25 novembre 2024	38 536 000 000			42 000 000	x
Échéance 2025		160 748 420 208				
FR0012558310	OATi 0,10 % 1 mars 2025	11 868 492 090 (1)	1,04559	11 351 000 000	0	x
FR0013415627	OAT 0,00 % 25 mars 2025	44 618 000 000			0	x
FR0012517027	OAT 0,50 % 25 mai 2025	38 297 000 000			0	x
FR0000571150	OAT 6,00 % 25 octobre 2025	30 653 928 118			2 812 064 400	
FR0012938116	OAT 1,00 % 25 novembre 2025	35 311 000 000			0	x
Échéance 2026		144 781 000 000				
FR0013508470	OAT 0,00 % 25 février 2026	18 953 000 000			0	x
FR0013519253	OAT€i 0,10 % 1 mars 2026	4 314 000 000 (1)	0,99794	4 314 000 000	0	x
FR0010916924	OAT 3,50 % 25 avril 2026	44 202 000 000			0	
FR0013131877	OAT 0,50 % 25 mai 2026	40 437 000 000			0	x
FR0013200813	OAT 0,25 % 25 novembre 2026	36 875 000 000			0	x
Échéance 2027		105 207 657 600				
FR0013250560	OAT 1,00 % 25 mai 2027	36 296 000 000			0	x
FR0011008705	OAT€i 1,85 % 25 juillet 2027	23 685 657 600 (1)	1,11936	21 160 000 000	0	
FR0011317783	OAT 2,75 % 25 octobre 2027	45 226 000 000			46 943 600	
Échéance 2028		99 031 114 330				
FR0013238268	OATi 0,10 % 1 mars 2028	13 102 405 200 (1)	1,04385	12 552 000 000	0	x
FR0000571226	OAT zéro coupon 28 mars 2028	29 709 130 (3)		46 232 603	–	
FR0013286192	OAT 0,75 % 25 mai 2028	45 707 000 000			0	x
FR0013341682	OAT 0,75 % 25 novembre 2028	40 192 000 000			0	x
Échéance 2029		134 516 305 860				
FR0013410552	OAT€i 0,10 % 1 mars 2029	9 139 828 890 (1)	1,00781	9 069 000 000	0	x
FR0000571218	OAT 5,50 % 25 avril 2029	39 618 880 458			2 342 246 100	
FR0013407236	OAT 0,50 % 25 mai 2029	33 281 000 000			0	x
FR0000186413	OATi 3,40 % 25 juillet 2029	12 011 596 512 (1)	1,30772	9 185 144 000	0	
FR0013451507	OAT 0,00 % 25 novembre 2029	40 465 000 000			0	x
Échéance 2030		82 813 059 360				
FR0011883966	OAT 2,50 % 25 mai 2030	49 233 000 000			0	x
FR0011982776	OAT€i 0,70 % 25 juillet 2030	16 078 059 360 (1)	1,05003	15 312 000 000	0	x
FR0013516549	OAT 0,00 % 25 novembre 2030	17 502 000 000			0	x
Échéances 2031 et plus		469 795 556 950				
FR0012993103	OAT 1,50 % 25 mai 2031	49 107 000 000			53 900 000	x
FR0000188799	OAT€i 3,15 % 25 juillet 2032	14 002 501 760 (1)	1,29461	10 816 000 000	0	
FR0000187635	OAT 5,75 % 25 octobre 2032	32 162 322 600			10 879 757 400	
FR0013313582	OAT 1,25 % 25 mai 2034	34 584 000 000			0	x
FR0010070060	OAT 4,75 % 25 avril 2035	29 004 000 000			4 433 937 000	
FR0013524014	OATi 0,10 % 1 mars 2036	3 001 050 000 (1)	1,00035	3 000 000 000	0	x
FR0013154044	OAT 1,25 % 25 mai 2036	35 260 000 000			0	x
FR0013327491	OAT€i 0,10 % 25 juillet 2036	7 173 253 500 (1)	1,02990	6 965 000 000	0	x
FR0010371401	OAT 4,00 % 25 octobre 2038	26 534 000 000			4 704 941 400	
FR0013234333	OAT 1,75 % 25 juin 2039	27 375 000 000			0	x
FR0013515806	OAT 0,50 % 25 mai 2040	7 000 000 000			0	x
FR0010447367	OAT€i 1,80 % 25 juillet 2040	14 327 081 340 (1)	1,19922	11 947 000 000	0	
FR0010773192	OAT 4,50 % 25 avril 2041	36 152 000 000			5 998 499 000	
FR0011461037	OAT 3,25 % 25 mai 2045	25 824 000 000			1 063 810 000	x
FR0013209871	OAT€i 0,10 % 25 juillet 2047	10 790 347 750 (1)	1,04507	10 325 000 000	0	x
FR0013257524	OAT 2,00 % 25 mai 2048	26 409 000 000			651 900 000	x
FR0013404969	OAT 1,50 % 25 mai 2050	28 753 000 000			119 100 000	x
FR0013480613	OAT 0,75 % 25 mai 2052	16 061 000 000			95 000 000	x
FR0010171975	OAT 4,00 % 25 avril 2055	16 583 000 000			8 493 918 000	
FR0010870956	OAT 4,00 % 25 avril 2060	16 696 000 000			8 542 104 100	
FR0013154028	OAT 1,75 % 25 mai 2066	12 997 000 000			1 221 900 000	x

[1] valeur nominale x coefficient d'indexation (valeur nominale si le coefficient est inférieur à 1)

[3] valeur actualisée au 28 mars 2019 ; non offerte à la souscription

* Les certificats des titres créés après le 1er janvier 2013 sont assortis de clauses d'action collectives (CAC) comme tous les titres obligataires de la zone euro, par conséquent non assimilables aux souches émises avant cette date.

DERNIERS INDICATEURS CONJONCTURELS

Production industrielle, glissement annuel	-8,7 %	08/2020
Consommation des ménages*, glissement annuel	-1,3 %	09/2020
Taux de chômage (BIT)	7,1 %	T2-2020
Prix à la consommation, glissement annuel		
• ensemble	0,0 %	09/2020
• ensemble hors tabac	-0,2 %	09/2020
Solde commercial, fab-fab, cvs	-7,7 Md€	08/2020
" "	-7,0 Md€	07/2020
Solde des transactions courantes, cvs	-4,7 Md€	08/2020
" "	-5,7 Md€	07/2020
Taux de l'échéance constante 10 ans (TEC10)	-0,34 %	29/10/2020
Taux d'intérêt à 3 mois (Euribor)	-0,51 %	29/10/2020
Euro / dollar	1,17	29/10/2020
Euro / yen	121,79	29/10/2020

* produits manufacturés
Sources : Insee, Minefi, Banque de France

SITUATION MENSUELLE DU BUDGET DE L'ÉTAT

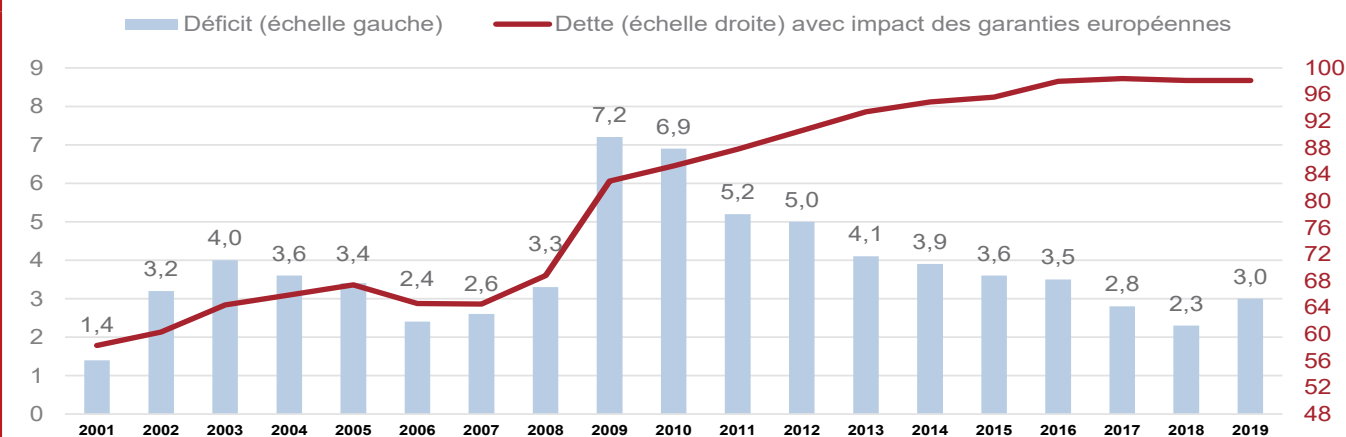
EN MILLIARDS D'EUROS

	2018	2019	niveau à la fin août		
			2018	2019	2020
Solde du budget général	-76,91	-96,91	-65,99	-92,29	-131,25
Recettes	313,79	301,07	197,70	180,68	168,08
Dépenses	390,69	397,98	263,69	272,97	299,32
Solde des comptes spéciaux du Trésor	0,82	4,06	-31,31	-30,85	-34,44
Solde général d'exécution	-76,00	-92,69	-97,30	-123,14	-165,69

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance

FINANCES PUBLIQUES : DÉFICIT ET DETTE

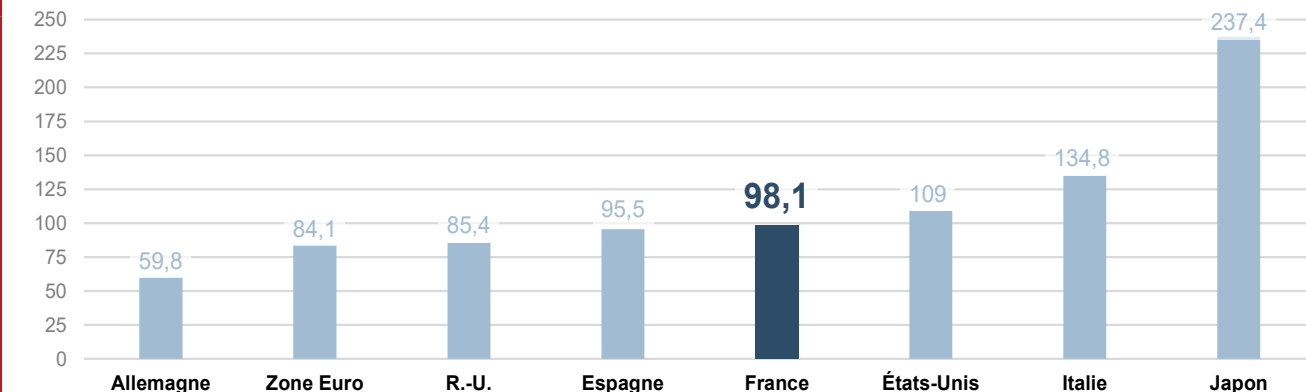
EN % DU PIB



Source : Insee

DETTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN 2019

EN % DU PIB



Sources : Eurostat, FMI, Insee

NOVEMBRE 2020 

6 Commerce extérieur en valeur en septembre	6 Balance des paiements en septembre	6 Réserves officielles de change en octobre	10 Chômage au sens du BIT et indicateurs sur le marché du travail – T3 2020	10 Indice de la production industrielle en septembre	13 Indice des prix à la consommation en octobre
13 Réserves nettes de change en octobre	18 Inflation IPCH : indice d'octobre	24 Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages en novembre	27 Indices de prix de production et d'importation de l'industrie en octobre	27 Dépenses de consommation des ménages en biens en octobre	27 Comptes nationaux trimestriels au T3 2020
27 Indice des prix à la consommation en novembre					

DECEMBRE 2020 

8 Commerce extérieur en valeur en octobre	8 Balance des paiements en octobre	10 Indice de la production industrielle en octobre	15 Indice des prix à la consommation en novembre	15 Réserves nettes de change en novembre	17 Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie en décembre
17 Inflation IPCH : indice de novembre	22 Dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques – T3 2020	23 Indices de prix de production et d'importation de l'industrie en novembre			

Sources : Insee, Eurostat

Directeur de publication : Anthony Requin
 Rédaction : Agence France Trésor
 Disponible en français, anglais et également en arabe, chinois, espagnol, japonais et russe sur demande

www.aft.gouv.fr

Bloomberg : TREX<GO> • REUTERS : <TRESOR> • in

Cette publication, propriété exclusive de l'AFT, est protégée, dans toutes ses composantes, par les dispositions du code de la propriété intellectuelle, notamment celles relatives aux droits d'auteur. Toute reproduction des contenus, intégrale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, non autorisée par l'Agence, est strictement interdite. En conséquence, toute reproduction des contenus de l'œuvre, exclusivement limitée à des fins non commerciales, devra dans tous les cas obtenir l'autorisation du titulaire des droits. La demande d'autorisation devra être exercée auprès du directeur de la publication, par courriel, à l'adresse suivante : « contact@aft.gouv.fr ».

Les réutilisations devront indiquer la source et la date de la reproduction, assorties du symbole « © Agence France Trésor ».